

# La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise  
Le numéro : Fr. 3,50 Abonnement annuel : Fr. 77.-  
Apprentis, étudiants : Fr. 33.-



## Le manifeste de la solitude

Le groupe féministe « Les Bombes » a apposé, bien entendu en affichage sauvage, un manifeste de couleur jaune sur les murs de Lausanne. En voici quelques extraits : *Nous voulons souffler sans contrainte. Nous voulons créer sans limite. Nous voulons baiser sans entraves. Nous voulons jouir à tout âge. Nous voulons des interruptions de grossesse volontaires sans peine. Nous voulons des accouchements sans gestes invasifs. Nous voulons vieillir sans devenir mère et sans jugement. Nous voulons la fluidité des genres et non la tolérance. Nous voulons être une femme le matin, un homme l'après-midi et un X mutant X le soir. Nous voulons que nos compagnons de lutte se démerdent. Nous voulons agir sans gérer. Nous voulons un monde sans frontières. Nous voulons un monde sans Etat. Nous ne voulons pas perdre notre vie à la gagner. Nous voulons tout faire péter. Nous voulons casser des vitrines, brûler des voitures et prendre la rue pour « nos » enfants.* Au milieu de la page, le dessin d'une bombe d'anarchiste, ronde et noire, mèche allumée.

Des revendications sociales, des projets transhumanistes, des menaces physiques, un rejet tous azimuts des normes et des contraintes : du point de

vue des signataires, le caractère unique de chaque personne fait que toute catégorie constitue une généralisation abusive, toute définition, une limitation de la liberté individuelle, toute règle, une prise de pouvoir sur les autres, tout modèle, une entrave à la créativité. Les « bombes » prônent une espèce d'existentialisme intégral qui ne reconnaît d'authentique que l'individu et sa pulsion du moment.

On aura remarqué le « nous » anaphorique qui rythme le texte. Ce « nous » renforce la portée du manifeste, auquel il donne une tonalité volontariste et combative. Mais on aura aussi remarqué le traitement pour le moins désinvolte des « compagnons de lutte » : nous sommes un « nous » tant qu'il s'agit de détruire la société constituée, mais pour le reste, c'est chacun pour soi.

Le seul fait que ce manifeste soit rédigé d'une façon compréhensible par le péquin ordinaire souligne sa contradiction interne : pour que leur affichage ait un sens, les « bombes » ont dû se soumettre aux règles communément admises de la grammaire et de l'orthographe. Or, la langue française incarne, jusque dans la moindre de ses virgules, la société d'exclusion saturée de

stéréotypes de classe, de sexe et de race que le tract rejette explicitement. Si l'on veut vraiment « tout faire péter », rien n'est plus urgent que de démanteler le « bastion » de la langue française.

D'ailleurs, du point de vue des droits individuels, si l'une ou l'autre « bombe » exige que son genre soit fluide, c'est-à-dire qu'il épouse exactement les sinuosités changeantes de son ego, elle devrait *a fortiori* exiger de pouvoir écrire et parler comme elle le veut, avec ses propres mots, ceux qui, seuls, correspondent pleinement à sa personnalité au moment où elle écrit et parle. Mais

ses positions et décisions ne vaudraient alors que pour elle seule et l'affichage du manifeste jaune n'aurait plus aucun sens.

Le collectif ne peut que se dissoudre au fur et à mesure que les « bombes » accomplissent leur destin individuel. Leur succès même, les libérant de toute obligation à l'égard de qui ou de quoi que ce soit, les détachera aussi les unes des autres. Le « nous » du Manifeste n'est qu'un artifice rhétorique trompeur. Il prétend vouloir la libération. Il n'atteint que l'isolement.

Olivier Delacrétaz

## Retour au réel

Dans le *Matin Dimanche* du 1<sup>er</sup> décembre, le pédiatre Nahum Frenck dit, à propos des conflits familiaux, que *dans neuf cas sur dix, il y a un problème de hiérarchisation, car on pense que la famille est une démocratie... mais c'est une énorme erreur.* Frenck invite les parents à ne pas marchander interminablement avec leurs enfants. Un « parce que c'est comme ça et que je suis ton père » suffit à justifier l'exigence d'être obéi.

En matière de régime politique, on manque à la fois d'imagination et d'attention au réel. Faire un écart idéologique semble impossible. Il faut être démocrate ou se taire. Parfois les Verts, comme un de leurs maîtres à penser, Hans Jonas (dans *le Principe responsabilité*) ou Dominique Bourg,

souhaiteraient un régime un peu plus contraignant quand il s'agit de préserver les conditions de la vie commune, mais ils nous prient vite de les excuser : ils ne rêvent pas d'un *fascisme vert*. Ils veulent simplement compenser les défauts de la démocratie partisane par de grosses doses de délibération et de participation, pas forcément plus efficaces.

Ils feraient bien de se demander pourquoi une famille, une classe d'école, une équipe de foot, un commerce, une petite entreprise, un bataillon de pompiers ou une compagnie d'infanterie, formés de gens qui n'ont pas choisi d'être ensemble, peuvent fonctionner avec un chef, un entraîneur, un maître ou un patron qui n'a pas été élu.

J. P.

## Haydn, compositeur... majeur

### En écoutant l'op.64 no 2

Joseph Haydn a peu écrit dans le mode mineur. Si nous comptons bien : 6 sonates pour clavier sur 62, 10 quatuors sur une septantaine, 11 symphonies sur 104, le reste de l'œuvre à l'avenant.

Le mode mineur évoque la tristesse, la nostalgie, le rêve embrumé. Il a pourtant d'autres couleurs. Il est très présent dans les danses populaires les plus rapides et les plus entraînantes (tarentelles, branles,...) d'Italie, d'Auvergne et d'ailleurs. Il est presque de règle dans la musique hongroise, peut-être empreinte il est vrai d'une certaine mélancolie, mais combien vigoureuse ! Il s'épanouit avec grâce dans maintes pièces baroques. Il fait chanter des arias de Bach dans la plus profonde sérénité. N'empêche, il est le plus souvent, dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et plus encore, bien sûr, chez les romantiques, de teinte sombre et d'accent attristé.

Haydn, lui, aime la clarté du mode majeur, sa joie, son caractère affirmatif. Même dans ses œuvres annoncées et entamées en mineur, il bifurque souvent vers le majeur, comme attiré par la lumière. Le quatuor à cordes en si mineur op. 64 n° 2, superbe comme des dizaines d'autres, offre à son second

mouvement le chant apaisé d'un adagio en majeur, un trio du menuet en majeur aussi ; et même le final, pourtant *a l'ungarese*, se termine par le refrain transposé en un éclatant majeur !

On appelle parfois le maître d'Eisenstadt « le bon papa Haydn » et ses admirateurs n'apprécient guère cette formule, qui peut paraître réductrice. Il ne faut certes pas diminuer ce créateur immense, un des plus grands compositeurs de tous les temps, et des plus inventifs puisqu'on lui doit d'avoir donné sa forme classique et ses lettres de noblesse au quatuor à cordes, en le portant rapidement à sa perfection. Mais voyons aussi ce qu'il y a d'aimable dans l'évocation du « bon papa » : la reconnaissance d'une réelle bonhomie, au sens originel et fort, celui d'un homme bon. Un homme qui voit, ressent et magnifie le bon côté des choses et des œuvres de l'esprit. Certains reprochent parfois à sa musique, dite pure parce qu'elle joue avec les sons comme nulle autre, de manquer de sentiment. S'il s'agit de sentiments moroses ou languides, sans doute. Mais le plaisir du jeu, la joie, le bonheur sont aussi des sentiments !

J.-F. Cavin

## Conversion

Je me suis converti.

De longue date, je trouvais horribles les viols de la *Pachamama*, notre mère la Terre, que l'Homme, créature immonde, commettait sans relâche, contrairement à la Femme, qui couche souvent avec lui, non sans un certain mauvais goût, il faut l'admettre, mais forcée par une société patriarcale, qui mérite les poubelles de l'Histoire et de la télévision romande.

Très tôt, j'ai compris que le chauffage des églises était un facteur déterminant du réchauffement climatique. J'ai donc cessé de payer mes « impôts d'Eglise », afin de sauver les ours blancs sur la banquise et d'économiser plus de 247 francs par année, grâce auxquels je me suis acheté un pied-de-biche issu du commerce équitable, taillé dans des matériaux recyclables. Responsable.

Pourtant, j'hésitais encore : mon habitude rétrograde de me laver les dents sans arrêter le robinet entre deux rinçages n'allait-elle pas contribuer à la désertification de l'Afrique subsaharienne et accélérer l'afflux de migrants que le

Vatican, vu l'exiguïté de son territoire, ne parviendrait pas à héberger tous dans la cathédrale Saint-Pierre et le trois-pièces-cuisine du Pape François ? Malgré tout, j'étais énervé par cette gymnastique du robinet. Surtout le matin. J'étais perplexé.

Le déclic m'est venu quand les milieux écologiques ont proposé de supprimer l'éclairage public dans la périphérie des villes. Il est vrai que tous ces candélabres odieux, qui jettent une lumière crue sur des trottoirs déserts, cette énergie dilapidée menaçant la biosphère, tuant des frères non-humains, tels que moustiques, mouches et papillons de nuit, révoltait ma conscience de fils de la *Pachamama*. Il fallait faire quelque chose.

Quand les partis écologistes proposèrent d'éteindre cet éclairage public ignoble, j'ai décidé de voter pour eux. Pour des raisons professionnelles en plus. En vrai gentleman.

Arnaud Picard  
Cambrioleur

# Un monde sadien

« On déclame contre les passions sans songer que c'est à son flambeau que la philosophie allume le sien. »

(Histoire de Juliette)

Il faut lire (relire?) Sade. D'abord parce que c'est un excellent écrivain, doué d'une forte imagination et d'un tempérament vigoureux. Certes, son style n'atteint pas la grâce d'un Rousseau ou d'un Diderot; mais ce hobereau d'antique lignage provençal écrit dans la langue naturellement élégante propre à toute l'Europe aristocratique du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'autre raison de s'attarder sur cet auteur est son caractère prémonitoire: le monde rêvé par Sade est, en partie du moins, celui dans lequel nous vivons. On laissera de côté les cruautés et les débauches dont il fut le persévérant zélé dans ses plus célèbres romans, pour se concentrer sur ses opinions politiques.

Jusqu'à la Révolution, Sade les exprime sur le mode convenu du despotisme éclairé, ce qui n'est guère original, et même périmé à la fin des Lumières. Dès 1789, le gentilhomme adhère à la Révolution, malgré la mise à sac de son château de Lacoste dans le Lubéron. Il en conçoit un vif désespoir, mais

continue à suivre activement la progression des événements, de la monarchie constitutionnelle à la république. Pendant quelques mois, il tient le rôle de secrétaire de la section des Piques, prononce un *Discours aux mânes de Marat et Lepeletier*. Il échappe de justesse à la guillotine lors de la Terreur, accusé de *modérantisme!* Echaudé, il se détourne de l'action politique pour continuer son œuvre littéraire. Le ci-devant Donatien-Alphonse-François marquis de Sade, seigneur de Saumane et de Lacoste, co-seigneur de Mazan, etc., devenu le citoyen Sade, est donc le double héritier d'une noblesse décadente et corrompue de la fin de l'Ancien Régime et des violences révolutionnaires. Enfin, on n'oubliera pas qu'il a payé sa liberté de pensée et de mœurs de quelque vingt-sept ans d'incarcérations diverses, soit plus du tiers de sa vie.

En tant qu'aristocrate conscient de son rang, il n'est guère question, dans son œuvre, de critique de la monarchie. En revanche, son athéisme militant, sa lutte contre l'Eglise et son clergé ne connaissent ni répit, ni nuance. Sur cette question, il est le successeur radical des Philosophes, dont il porte les thèses à leurs extrémités logiques. Ainsi les horribles transgressions sexuelles – essentiellement littéraires, faut-il le préciser – qui font la célébrité du marquis sont une conséquence de ce postulat fondamental: si Dieu n'existe pas, tout est permis. Plus qu'un simple libertin, Sade est un libéral absolu.

Son chef-d'œuvre est *Aline et Valcour*, sous-titré *Le roman philosophique, écrit à la Bastille un an avant la Révolution de France*, publié en 1795. Les passions exprimées y sont certes intenses, mais dépourvues des inquiétantes orgies des *Cent vingt journées de Sodome*, rédigées peu avant. S'il n'était marqué au fer rouge des syllabes maudites de leur auteur, ce vaste roman épistolaire aurait pris place, depuis longtemps, au rang des fictions capitales de son temps. Un classique fréquentable.

Enchâssée dans le récit principal, l'*Histoire de Sainville et de Léonore* raconte la recherche croisée de deux amants perdus dans une Afrique de légende. On y visite le royaume du despote sanguinaire et anthropophage de Butua et celui du roi Zamé, porte-parole des idées sociales de Sade, despote éclairé de l'île imaginaire de Tamoé. C'est une utopie, souvent fort naïve: « Si les lois sont justes, elles n'ont pas besoin d'être déposées ailleurs que dans le cœur des hommes. » L'héritage de Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre suinte dans des sentences melliflues: « J'ai vu un peuple doux, sensible, vertueux sans lois, pieux sans religion. » Au milieu de ce fatras inconsistant, on découvre des prophéties étonnantes: « La république de Washington s'accroîtra peu à peu comme celle de Romulus, elle subjuguera d'abord l'Amérique, et puis fera trembler la terre. »

La partie la plus originale et la plus moderne de Sade concerne la religion: « La religion, en politique, n'est qu'un double emploi, elle n'est que l'étaï de la législation; elle doit lui céder inconsciemment dans tous les cas, » déclare Zamé. A cet énoncé d'avant 89, Sade a ajouté une note féroce en 1795, pour appuyer les efforts de déchristianisation menés par la Convention: « Français, pénétrez-vous de cette grande vérité. Sentez donc que votre culte catholique plein de ridicules et d'absurdités, que ce culte atroce, dont vos ennemis profitent avec tant d'art contre vous, ne peut être celui d'un peuple libre; non, jamais les adorateurs d'un esclave crucifié n'atteindront aux vertus de Brutus. »

Scellée dans les coffres des descendants pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, l'œuvre du marquis ne fut redécouverte que progressivement au XX<sup>e</sup>, d'abord par les surréalistes, ensuite par des éditions plus ou moins clandestines. Une première édition des œuvres complètes publiée par Jean-Jacques Pauvert, aventure judiciaire autant qu'éditoriale, a définitivement sorti Sade de la clandestinité dans les années cinquante. Des essais et biographies couronnent cette réhabilitation de signatures prestigieuses: G. Lely, P. Klossowski, Y. Bonnefoy, M. Blanchot, G. Bataille, R. Barthe, etc. Durant la décennie suivante, toutes censures levées, le livre de poche (10/18) met l'écrivain réprouvé à la portée du grand public. Dernière consécration enfin, trois volumes de la Bibliothèque de la Pléiade, achèvent de faire du « divin marquis » un écrivain recommandable.

Sade est moderne en ceci: il est pétri de contradictions, capable de justifier les pires cruautés, ou d'étaler des bons sentiments jusqu'à la nausée de ses lecteurs. Ces contradictions ne sont qu'apparentes; elles découlent de la proclamation du primat des passions sur la raison, ce qui distingue Sade de ses contemporains des Lumières, et en fait un préromantique.

De par la censure où elle a été maintenue pendant longtemps, l'œuvre du marquis de Sade n'a pas pu déployer des influences comparables à celles de Voltaire ou Rousseau. Cependant, la résurgence durant la seconde moitié du

siècle passé de cette œuvre singulière se présente, à bien des égards, comme un miroir de notre époque. Notre relation avec cet auteur ne manque pas d'ambiguïté: on loue son indépendance d'esprit, la radicalité vertigineuse de ses positions, mais d'aucuns n'ont pas manqué de lire dans *Les Cent vingt journées* une préfiguration d'Auschwitz.

Jean-Blaise Rochat

## Lettre posthume de Sade à sa femme

21 IX bre 2019

Mon amie, vous aviez raison!

Dieu existe! et l'Enfer aussi! Si j'ai échappé à la damnation éternelle, c'est sûrement l'effet de vos insistantes prières. Je sais désormais ce que je vous dois, vous qui avez toujours été d'une adorable patience. Vous serez toutefois étonnée d'apprendre que mon salut est aussi une conséquence imprévisible de mon athéisme intransigeant. Dieu vomit des tièdes, or mon tempérament exalté m'a mis à l'abri de ce reproche. Mes horribles blasphèmes ont certes secoué les baldaquins du Très-Haut; mais des essaims d'angelots, amusés par mes gesticulations philosophiques, ont déployé des banderoles et des calicots pour ma défense, qui finirent par incliner les célestes tribunaux en ma faveur. Les indécis, les agnostiques, les indifférents, les sceptiques, les incrédules, les renégats n'ont pas droit à cette mansuétude. Ah! combien en ai-je vu en affreuses théories, versant des torrents de larmes, conduits dans les chaînes vers les ténébreux souterrains des mondes de l'au-delà, le cœur rongé par les serpents du désespoir!

Vous qui avez probablement douté qu'il pût y avoir quelque rémission pour un coquin de mon espèce, sachez que je subis une peine à durée indéterminée dans un Purgatoire, à cent vingt toises de la surface du sol. Rappelez-vous les derniers termes de mon testament: je souhaitai, dans un ultime geste d'orgueilleuse fierté misanthropique, que les traces de ma tombe disparussent de dessus la surface de la terre, comme je me flattai que ma mémoire s'effacerait de l'esprit des hommes. Ah! si seulement ce voeu avait pu se réaliser: on atténuerait mon actuel châtement! Plus de deux cents ans après mon trépas, mes gardiens

m'ont envoyé dans la société du début du deuxième millénaire, afin que je pusse constater la désastreuse influence de ma pensée sur les générations ultérieures.

A peine sorti des entrailles de la terre, je demurai interdit de stupeur: « Oh! Ciel, m'écriai-je, voici que notre illustre nom désigne une perversion dont je fus l'impudent propagandiste! » Et mes ouvrages les plus libertins connaissent une faveur et une diffusion effrayantes, sans compter leurs nombreux imitateurs. La puissance destructrice de mes écrits s'est émoussée, parce que tout est détruit: mes débauches n'étonnent plus, elles sont devenues le modèle de la libération sexuelle. Je suscite une telle admiration qu'on me nomme affectueusement « le divin marquis »! La pornographie qui me coûta tant d'années de captivité s'étale impunément, partout.

La religion, qui a renoncé à faire triompher la Vérité, se contente d'une place subalterne dans une société voluptueuse et cruelle. Le christianisme, à peine toléré comme relique encombrante du passé, est réduit à une opinion parmi d'autres. Le catholicisme achève de mourir idiot sous la direction d'un pape adorateur d'idoles amazoniennes. Les églises se vident de leurs fidèles, lassés que les prêtres répètent le dimanche ce que disent les gazettes la semaine. Les plus beaux édifices de la chrétienté sont entretenus pour l'agrément des voyageurs curieux, comme les temples païens ou les monuments de l'Antiquité. Ils servent de musées, de lieux d'expositions, de salles de concert.

Enfin les restes de notre château de Lacoste ont cessé de brandir vers le Ciel leurs inquiétants moignons, tel un solennel avertissement à ceux tentés par la transgression des lois les plus sacrées de la nature: les ruines ont été rachetées et partiellement restaurées par un richissime frippier, qui en fait le lieu de ses défilés de mode et d'un festival de musique.

Adieu, mon amie, il faut que je vous quitte; mes pensées, mes expressions portent l'empreinte de mon trouble et je ne veux pas augmenter le vôtre. Priez pour abrèger mes tourments. Je reste, malgré notre durable séparation, et dans l'espérance de ma délivrance, votre dévoué époux et serviteur.

Donatien

## La présidence du Conseil d'Etat

Suivant l'avis de son gouvernement, le Grand Conseil genevois a décidé en novembre de supprimer la présidence permanente du Conseil d'Etat et de revenir au turnus annuel. Le peuple devra encore voter sur cette modification de la Constitution.

Ayant connu les affres de l'anarchie au sommet au tournant du siècle, les Vaudois ont adopté la présidence permanente, fixée pour toute la législature, avec leur Constitution de 2003. Il en résulte un renforcement manifeste de la cohérence et de la continuité de l'action gouvernementale. Bien sûr, lorsque le Conseil d'Etat penche à gauche, c'est une continuité gauchisante; mais à tout prendre, c'est préférable au désordre.

Les Genevois, eux, aiment la turbulence politique. De coups de sac

en coups de gueule, ils apprécient le sport national consistant à râler contre leur gouvernement. A chacun son tempérament.

J.-F. C.

## La Nation

Rédaction  
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier  
CP 6724 1002 Lausanne  
Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)  
Fax 021 312 67 14  
courrier@ligue-vaudoise.ch  
www.ligue-vaudoise.ch  
IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4  
ICM Imprimerie Carrara Morges

# L'initiative « Davantage de logements abordables » manque sa cible

**L**e 9 février 2020, le peuple et les cantons suisses se prononceront sur l'initiative « Davantage de logements abordables » qui entend élargir les compétences fédérales en matière de logement (article 108 de la Constitution fédérale).

## Sur le plan institutionnel...

Relevons d'abord que l'échelon fédéral est particulièrement inadapté pour traiter de politique publique en faveur de la construction de logements répondant aux besoins de la population vulnérable. S'il est un domaine où les cas d'espèce et les circonstances sociales, économiques et structurelles locales sont prépondérants, c'est l'immobilier. Est-il pertinent de régler de manière uniforme la question du logement à Genève, à Visperterminen, à Olten et à Trogen? Même au sein d'une agglomération, les défis sont très divers: s'il faut assurer à Pully ou Lutry que les jeunes indigènes quittant le nid familial puissent trouver un appartement à louer, Chavannes ou Ecublens cherchent plutôt à attirer des familles de la classe moyenne supérieure.

Une politique du logement efficace et pragmatique doit être le fait des cantons et des communes (qui le font d'ailleurs déjà de manière active tant au niveau législatif que financier). Régler ces questions au niveau de la Confédération entraîne surtout un surplus de bureaucratie et une inflation réglementaire. Pour cette question institutionnelle déjà, l'initiative doit être refusée.

Le fédéraliste ne pourra d'ailleurs s'empêcher de noter que l'alinéa 7 proposé par les initiateurs prévoit que la Confédération « autorise » les cantons et les communes à introduire un droit de préemption en leur faveur pour servir les buts de l'initiative. Or les cantons, par leur compétence générale, ont de toute

façon le droit de prendre des mesures de droit public. Plusieurs cantons, dont Vaud, connaissent des formes de droit de préemption lié à l'aménagement du territoire. C'est donc une hérésie populiste que de vouloir inscrire dans la Constitution fédérale une prétendue délégation d'une compétence que les cantons détiennent de plein droit.

## ... comme en pratique

Sur le fond, l'initiative ne se préoccupe en fait pas de logement à loyer abordable, mais d'encourager les maîtres d'ouvrage d'utilité publique, en prévoyant en particulier que 10% des logements nouvellement construits « à l'échelle de la Suisse » devront être la propriété de ces derniers.

Or, la définition légale actuelle des maîtres d'ouvrage d'utilité publique concerne en fait exclusivement les coopératives et autres organisations parapubliques qui ont besoin d'un financement prépondérant ou de cautionnement de l'Etat, excluant tous les maîtres d'ouvrage construisant des logements abordables sans subvention.

Le but de l'initiative est donc fondamentalement d'élargir la part de l'Etat et des organisations dépendantes de lui dans le marché immobilier locatif. Or, s'il est évident que le logement, bien de première nécessité, ne peut être laissé aux seules lois du marché, l'expérience permet de douter que l'étatisme soit une bonne solution. En particulier, le moyen du subventionnement entraîne des coûts très importants pour les contribuables (6,5 milliards engagés actuellement) pour une part infime de logements (moins de 4%)<sup>1</sup>. Comme ce sont certains immeubles de certains propriétaires qui sont subventionnés, ce sont les quelques chanceux, suffisamment au fait des opportunités et connectés dans les milieux coopératifs,

qui bénéficieront de ces logements subventionnés et qui y resteront même si leurs revenus augmentent pour dépasser largement les seuils du besoin.

L'arithmétique montre aussi les ambitions d'étatisation du parc locatif de l'initiative: les 170'000 logements des maîtres d'ouvrage d'utilité publique constituent 4% de l'ensemble des logements (soit 6% des logements en location, compte tenu d'une part de 38% de logements en propriété). Si l'on considère qu'il se construit 50'000 logements par an (dont probablement 19'000 destinés à la propriété), il faudrait que 90% des logements destinés à la location soient réservés à des coopératives ou organisations paraétatiques pour que l'objectif de l'initiative soit atteint dans dix ans.<sup>2</sup>

## Une bombe à retardement

La structure de financement des coopératives les rend particulièrement vulnérables à un retournement du marché immobilier et à une modification dans les conditions de crédit hypothécaire. En effet, outre les subventions, les coopératives se financent de manière prépondérante par des prêts hypothécaires, souvent auprès d'organismes alimentés ou cautionnés par la Confédération, généralement avec, en plus, un cautionnement cantonal et/ou communal. Les fonds propres des coopérateurs ne constituent ainsi pas plus de 5% de la valeur de l'immeuble.

En cas de hausse, même légère, des taux d'intérêts, les charges des coopératives augmenteront fortement (car elles portent sur 95% de la valeur des loyers) alors que ces derniers n'augmenteront que dans une moindre mesure, vu les règles légales en matière de fixation des loyers. S'agissant de loyers sociaux, une hausse poserait également des problèmes politiques et sociaux. Par ailleurs, comme les loyers sont fixés de

telle manière qu'une coopérative ne fait pas de bénéfice, une hausse des charges entraînera donc très rapidement une situation de déficit structurel. A la fin, la Confédération et les cantons, qui auront prêté et cautionné à des taux proches de zéro, seront appelés au secours pour abandonner leurs créances, au frais du contribuable.

## Les privés peuvent louer abordable

Le subventionnement et le cautionnement publics ne sont pas les seuls moyens d'encourager les loyers abordables. Les privés construisent aussi des logements à loyer abordable. L'Etat et les communes, lors de la révision de leurs plans d'aménagement, seront bien inspirés, comme le permet la législation vaudoise, de prévoir des périmètres réservés à de tels logements ou d'offrir des bonus constructifs. On pourrait aussi imaginer des incitations fiscales ou des partenariats public-privé.

L'Etat doit conserver la maîtrise de l'aménagement et de l'utilisation de son territoire, en laissant suffisamment de marge de manœuvre aux communes et aux propriétaires, dans un domaine imperméable à l'uniformisation. Il est par contre illusoire de penser qu'il sera toujours meilleur constructeur, meilleur gérant et meilleur bailleur que les propriétaires privés. La durée des procédures pour développer les terrains en main communale, comme les scandales médiatiques sur l'occupation des logements en main publique par des proches du régime, le prouve assez.

Nous voterons NON à cette initiative centralisatrice, inefficace et nocive.

**Olivier Klunge**

<sup>1</sup> Rapport additionnel de l'administration sur l'objet 18.035n du 23.10.18, annexe 2.

<sup>2</sup> Fondé sur les chiffres publiés par le Conseil fédéral le 25.11.19.

## Le CO<sub>2</sub> et le changement climatique

Mercredi 6 novembre, nous avons reçu un climatopsceptique. Pour être exact, M. Jean-Christophe de Mestral a tenu à rejeter ce qualificatif dès le départ. S'il y a quelque chose que l'on ne peut pas nier, c'est l'évidence du changement climatique, et si tout le monde s'accorde au moins sur un point, c'est que de tout temps le climat a varié, les périodes de refroidissement et de réchauffement se succédant depuis l'existence de la Terre. Dès lors, notre conférencier estime que la notion de climatopscepticisme n'a pas de sens. La question n'est pas de savoir si le climat change, mais pourquoi il change, si l'on se dirige vers un réchauffement, une stabilisation ou un refroidissement de l'atmosphère et à quelle vitesse.

Selon le Groupement intergouvernemental pour l'étude du climat (GIEC), la chose est absolument claire: le réchauffement climatique actuel est anthropique et progresse bien trop vite. Il fonde cette conclusion sur le fait que la concentration en CO<sub>2</sub> a fortement augmenté dans

l'atmosphère depuis le début de l'ère industrielle, passant de 280 parties par million (ppm)<sup>1</sup> environ vers 1800 à plus de 400 ppm aujourd'hui. D'après les scientifiques du climat, qui se fondent sur l'analyse de carottes de glaces prélevées en Antarctique, jamais une telle augmentation en si peu de temps n'a eu lieu depuis que l'homme existe. Il en est donc forcément responsable, en raison de l'usage des ressources fossiles.

Pour M. de Mestral, le fait que le GIEC fonde son modèle avant tout sur la quantité de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère pose plusieurs problèmes. D'innombrables autres paramètres influencent le climat, à commencer par la couverture nuageuse, qu'il est impossible de prendre en compte dans les calculs, de l'aveu même des climatologues. D'autre part, le GIEC minimiserait voire négligerait l'influence de la vapeur d'eau, qui est pourtant le principal gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Il y a aussi l'activité solaire qui semble mal évaluée. En outre, la réalité a jusqu'alors toujours donné tort aux

modèles climatiques. Les températures mesurées aujourd'hui sont bien plus basses que ce que prévoient les modèles par calcul il y a quelques années. Dans tous les cas, la thèse officielle sur le réchauffement climatique se focalise sur un seul paramètre et ne peut donc pas donner une vision complète de la réalité climatique connue à ce jour.

M. de Mestral n'a pas apporté sa propre vision des choses. Il a montré un grand nombre de graphiques mettant en avant les faiblesses de la thèse officielle sur le réchauffement climatique. Mais à vrai dire, il en va toujours de même. Chacun présente les chiffres qui lui paraissent significatifs, superposant les courbes les plus frappantes à ses yeux. Certains insistent sur le temps très long et remontent à des centaines de millions d'années pour étayer leur vision des choses. D'autres insistent sur les deux ou trois derniers millions d'années. D'autres parlent de la période chaude médievale: il faisait plus chaud sur terre en l'an mil qu'aujourd'hui et c'est bien pour cela que le Groenland porte ce

nom, qui signifie littéralement « terre verte »; il n'y aurait donc pas lieu de s'inquiéter. En réalité, il n'y a pas de consensus sur le climat. Nos médias et la classe politique en donnent l'illusion en relayant en chœur la seule thèse du GIEC. M. de Mestral a surtout voulu montrer que l'opinion dominante est basée sur une vision simpliste du phénomène climatique. Il ne suffit pas de déclarer l'urgence et de mettre en place des taxes sur le CO<sub>2</sub> pour parvenir à une maîtrise du phénomène. Le doute se révèle bien trop grand pour céder au catastrophisme apocalyptique. Sait-on seulement avec une certitude suffisamment élevée si diminuer les émissions humaines de CO<sub>2</sub> va être efficace contre l'augmentation des températures? Malheureusement, aucun réel contradicteur n'était présent pour défendre cette thèse avec quelque argument scientifique de valeur.

**Jean-François Pasche**

<sup>1</sup> Nombre de molécules de CO<sub>2</sub> pour un million de molécules d'air, tous gaz confondus.

## Le « bon docteur Messerli »

Jean-Philippe Chenaux excelle à mettre en lumière la vie et les travaux de grands Vaudois quelque peu oubliés. Après notamment une étude originale sur Fernand Feyler et son magistral ouvrage *Robert Moulin et son temps*, voici *Les cinq vies du « bon docteur Messerli »*<sup>1</sup>, consacré à une personnalité enthousiaste et infatigable à laquelle notre Canton doit beaucoup.

Francis Messerli est décédé en 1975; ceux qui l'ont connu ont aujourd'hui un âge qui avance et l'ont fréquenté, dans les années cinquante-soixante, alors qu'il avait déjà pris sa retraite (1953); ils l'ont donc surtout côtoyé dans ses activités festives, d'ailleurs fort soutenues. Mais Chenaux nous donne d'abord le portrait d'un grand médecin hygiéniste.

Les cinq vies de cet homme qui anima le monde lausannois et ocherin durant un demi-siècle ont été consacrées à la médecine, à l'Olympisme, aux amitiés franco-suisse (rhodaniennes et bourguignonnes), au philhellénisme, au Léman par les Pirates d'Ouchy. Ajoutons que Messerli a magnifiquement servi sa société d'étudiants Stella Valdensis, dont il fut acclamé Ruban

d'honneur. Il offrait sa plume féconde à des dizaines de publications pour des centaines de contributions et taquinait la muse avec succès (son oeuvre littéraire fut primée en France et à Monaco); on peut affirmer que ce grand sportif était un athlète complet des disciplines sociales!

Au médecin hygiéniste, on doit notamment des études pionnières sur le goût et l'introduction généralisée de l'iode dans notre sel; l'assainissement de l'habitat et de l'eau à Lausanne, dont il fut le médecin-chef du Service d'hygiène durant trente-six ans; la lutte contre l'endémie de typhus qui ravageait le chef-lieu, couronnée de succès; la promotion des cures d'air et de soleil avec en particulier leur développement à Vidy. Il fut privat-docent à la Faculté de médecine de Lausanne et chargé de cours à Paris. Une référence en son domaine!

La santé était puissamment favorisée, à ses yeux, par la pratique du sport. Lui-même étant excellent gymnaste et fêru d'autres disciplines, il n'a eu de cesse d'encourager la bonne habitude de l'exercice physique; et cela allait de pair avec la conviction que l'équilibre général de l'être humain en bénéficiait

aussi: *mens sana in corpore sano*. Rien d'étonnant donc qu'il souscrivît à l'idéal olympique du baron de Coubertin, qu'il rencontra en 1908, dont il devint l'ami, le conseiller et l'adjoint en de multiples occasions, et même l'exécuteur testamentaire. On lui doit, ainsi qu'au baron Godefroy de Blonay (châtelain de Grandson), la fondation du Comité olympique suisse, dont il fut secrétaire général durant vingt-cinq ans, et le développement de ce mouvement dans notre pays.

Olympie est en Grèce, et nous voici tout naturellement arrivés aux Amitiés gréco-suisse, dont l'Association vaudoise fut créée en 1929 sous la présidence de Messerli. Une intense activité d'échanges sportifs, culturels, touristiques, humanitaires (pendant la seconde guerre mondiale) et même politiques se déploie depuis les années trente.

Messerli savait mieux que personne réunir les gens dans un climat de convivialité. Les Amitiés gréco-suisse trouvèrent donc leur pendant dans le développement d'un réseau serré d'amitiés franco-vaudoises, avec la naissance et les belles heures du Mouvement rhodanien (qui donc ressuscitera les Fêtes du Rhône?), dont notre suractif docteur et navigateur fonde la section vaudoise en 1932, qu'il présidera jusqu'en 1961, devenant par ailleurs vice-président et secrétaire général de l'Internationale Union Générale des Rhodaniens. La

Bourgogne n'étant pas aux antipodes de la vallée du Rhône, le don de sympathie du bon docteur étendit ses bienfaits jusqu'à Dijon, dont il reçut la Médaille d'Or et fut proclamé citoyen d'honneur par le célèbre et truculent maire et chanoine Kir.

N'oublions pas que le Léman est la perle du bassin rhodanien, Messerli le célébra en créant avec quelques autres, en 1934, la Noble et Vénérable Confrérie des Pirates d'Ouchy, dont il fut d'emblée acclamé «Grand Patron». En buvant des verres sur le pont de La Vaudoise, ayons donc une pensée pour le médecin hygiéniste...

Un tel foisonnement d'activités, une telle créativité, une telle constance dans le travail pratique, cela donne le vertige. Il a bien fallu cinq existences en parallèle pour réaliser tout cela. Et pourtant la vie de Messerli, si débordante soit-elle de tant d'entreprises et d'actions, donne l'impression d'une grande harmonie: la santé par l'hygiène, l'hygiène par le sport, le sport ennobli par l'Olympisme, l'Olympisme remontant aux sources de la culture grecque, la lumière grecque illuminant la joie de vivre et ses moments festifs, et tout cela baignant au chaud soleil de l'amitié, que le bon docteur savait rendre... contagieuse.

Jean-François Cavin

<sup>1</sup> Jean-Philippe Chenaux, *Les cinq vies du « bon docteur Messerli » – Un demi-siècle au service de la médecine, de l'Olympisme, de l'Hellénisme, du Mouvement rhodanien et des Pirates d'Ouchy*, éd. Favre, Lausanne 2019, 191 p.

## Occident express 45

Après deux semaines à New York, je reviens en Serbie en volant par-dessus l'Europe occidentale. Couverte de nuages, je ne la distingue même pas, je ne vois que défiler sur mon petit écran Dublin, Londres, Paris, Francfort puis Vienne. Dans ces capitales, évoquer la Serbie soulève toujours des réactions. On sera forcément appelé à parler d'histoire, à multiplier les explications oiseuses, à en entendre des plus farfelues, à assurer que tout va bien, ne vous en faites pas pour moi. Un séjour à New York m'a profondément rafraîchi et vivifié. «Belgrade? Génial!» est la réaction la plus courante que j'ai reçue. J'ai vécu à New York, je ne suis pas dupe de cet enthousiasme de façade, cette huile sociale que les Anglo-saxons versent libéralement dans les rouages de leurs relations, proches ou lointaines, cette attention à toujours soigner sa première impression, qui excède beaucoup d'Européens. Trop poli pour être honnête, dirait-on en Suisse. Et pourtant, quel changement bienvenu. A New York, la question de vos

origines est liquidée en trois secondes. Une fois qu'on s'en est déchargé, on passe au reste. Ce qui les intéresse, ce n'est pas d'où l'on vient, c'est où l'on va. C'est une approche directe, assez peu sophistiquée, presque villageoise. Il y a de l'intérêt dans ces rapports, dans tous les sens du terme. Au moins on s'épargne les interrogatoires, les sous-entendus et les leçons d'histoire. Lorsqu'on vit en Serbie depuis un certain temps, la question des origines est également vite liquidée. Non pas qu'elle n'intéresse personne, mais il suffit de quelques mots, de quelques geste pour s'en affranchir. Chacun, ici, appartient encore à une forme de clan plus ou moins lâche, plus ou moins structuré, dont l'appartenance se déchiffre très vite. On aboutit par conséquent à un résultat semblable en partant de raisons opposées: à New York, l'habitude de la diversité, à Belgrade, l'habitude de l'homogénéité. Et c'est peut-être cela, une vraie métropole: un endroit où personne ne vous demande d'où vous venez. DL

## Idées de cadeaux

Mercredi 27 novembre, Yves Schaeffer nous présentait son ouvrage *Vaudoiseries – Des mots en scène*, récemment paru aux éditions Cabédita. Cet illustrateur a eu l'idée de mettre en dessin des dialogues entre deux personnages faisant usage du parler vaudois. Sur chaque page sont données les définitions de ces «vaudoiseries». On prend plaisir à parcourir ce livre qui donne vie à ces termes grâce à des mises en situation inspirées par des monuments typiques de nos campagnes et villages, telles les écoles primaires et les églises. Un index à la fin de l'ouvrage répertorie les bâtiments

fidèlement reproduits. L'auteur a voulu faire dialoguer des enfants afin de montrer que notre parler mérite d'être perpétué. Les couleurs sont bien choisies, les expressions bien trouvées. L'occasion d'une bonne révision! L'ouvrage est en vente à la librairie du Valentin, située sous les escaliers de la Basilique.

Vous trouverez au même endroit la possibilité d'acquérir le CD de musique baroque italienne *Alma intrepida* dont la précédente *Nation* faisait la critique élogieuse.

J.-F. P.



## Vivre ensemble, c'est bon pour les autres

La Ville de Lausanne, comme on le sait, entreprend de réduire radicalement la vitesse de la circulation automobile sur son territoire, en imposant une limitation générale à 30 km/h durant la nuit (en attendant qu'on découvre qu'il y a aussi des gens qui dorment la journée).

### LE COIN DU RONCHON

En même temps, on apprend que cette même Ville de Lausanne veut réaménager les places de la Riponne et du Tunnel pour y créer des «espaces verts», y limiter la circulation et y bannir les dernières possibilités de stationnement.

En même temps, on apprend qu'un «honnête citoyen» a déposé une pétition munie de 1200 signatures réclamant une interdiction totale de circulation sur le territoire lausannois pour tous les véhicules dépassant 1,5 tonne. Selon qu'ils seraient ostracisés ou non, les véhicules recevraient des «bons macarons» ou des «mauvais macarons». Fini le temps insouciant de la rue Sésame...

Pourtant, et toujours au même moment, on apprend que le magazine

international bobo-branché *Monocle*, fondé par le jet-setteur canadien Tyler Brûlé (celui-là même qui avait touché 80 millions de francs en 2002 pour dessiner un carré rouge avec l'inscription «Swiss»), a classé la capitale vaudoise au premier rang des «meilleures petites villes du monde». Parmi les critères retenus figurent essentiellement «la qualité des transports publics», «le métabolisme urbain» et «la diversité de sa population».

Vous avez dit... diversité?

N'est-ce pas plutôt le contraire? Lausanne n'est-elle pas devenue la championne du refus du «vivre-ensemble»? Car les urbains post-soixante-huitards qui ont pris possession de Pyongyang-sur-Léman (sans la propreté et l'ordre public de la Corée du Nord) et qui y ont désormais établi de nouvelles générations de petits «Vaudois» à leur image n'ont manifestement aucune envie de vivre avec ceux qui ne leur ressemblent pas, et en particulier avec ceux qui préfèrent la voiture au vélo. «Vivre ensemble», d'accord, mais entre soi, entre gens qui partagent les mêmes moyens de transport, qui mangent les mêmes steaks de tofu, boivent les mêmes boissons sans alcool et militent pour les mêmes idées politiques. La diversité et la mixité sociale, c'est décidément mieux quand c'est homogène.